



MRC de L'Islet - Province de Québec
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE DE LESSARD

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance, le 4 août 2026, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT 456-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 456-2025 PORTANT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Ce projet de règlement modifiera le règlement sur les permis et certificats numéro 456-2025 actuellement en vigueur dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard afin de modifier les définitions de « rue, route et chemin privé » et de « rue, route et chemin public ».

Cette consultation se tiendra au début de la séance du Conseil municipal, le MARDI 1 SEPTEMBRE 2026 À 19H00, au Centre des Loisirs situé au 295, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard.

Lors de cette assemblée publique, le contenu de ce projet de règlement sera expliqué de même que les conséquences de son adoption. Toute personne intéressée et organisme peuvent faire part de leurs préoccupations et interrogations au sujet de ce projet de modification aux élus lors de cette assemblée publique de consultation.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal situé au 282, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard.

Donné à Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 17 août 2026.

GILLES PICHE

Directeur général, greffier et trésorier par intérim